

Modification constitutionnelle de 1987

n'est pas vrai que son premier ministre avait dit qu'il rétablirait la pleine indexation des pensions de sécurité de la vieillesse? Est-ce que ce n'est pas vrai que le premier ministre avait dit cela lors de la campagne électorale? Est-ce que ce n'est pas vrai que le premier ministre a fait le contraire? Alors, j'ai répondu au ministre d'État (Jeunesse) en ce qui concerne l'engagement en campagne électorale. Tous les partis ont dit cela. Les premiers ministres se sont présentés en Ontario, le NPD n'a jamais dit qu'il était contre l'adhésion du Québec. Sa deuxième question, en ce qui concerne qui a travaillé dans le dossier pour récupérer; c'est Robert Bourassa. Qui doit-on féliciter? Ce sont les premiers ministres des autres provinces qui ont compris le Québec quand c'est arrivé. Et en ce qui concerne les amendements, est-ce que le ministre d'État (Jeunesse) qui va faire son discours peut nous dire ce qui a protégé les communautés culturelles, qu'est-ce qu'il a contre son collègue de Dollard des Ormeaux? Pourquoi ne veut-il pas que les Italiens soient protégés dans la Constitution? Pourquoi ne veut-il pas que les autochtones soient protégés?

● (1300)

J'avais fait campagne pour protéger les communautés culturelles au Canada. J'avais fait campagne pour protéger les autochtones. Comme cela, vous êtes anti-autochtones, monsieur le ministre d'État (Jeunesse). Vous êtes anti-communautés culturelles. Demandez-donc à votre collègue de la circonscription de Dollard (M. Weiner) s'il partage votre avis, s'il ne veut pas qu'on les protège dans la Constitution?

M. Charest: Monsieur le Président, je pense qu'il serait important, immédiatement, de reconnaître le fait que le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) est probablement hors de contrôle et qu'il tient à asperger tous les députés de la Chambre comme il le fait vis-à-vis des collègues de son propre parti en les traitant d'anti-Québécois. Le député de Saint-Henri—Westmount (M. Johnston) a été traité par le député de Papineau (M. Ouellet) de «Rhodésie de Westmount». Un député de son propre parti l'a accusé de se comporter comme une vendeuse de chez Eaton. L'honorable député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) accuse d'autres députés de son propre parti de se comporter comme des «manglophones» de Montréal du siècle dernier.

Je pense que pour placer les choses dans leur contexte, on ne s'offusquera pas beaucoup des accusations qui sont portées à mon endroit. Dans le fond vous en avez pour tout le monde, si on veut être totalement franc. Mais si on veut être franc aussi, et cela il faudra le dire et vous le direz à M. Bourassa, pour qui vous semblez avoir la plus haute estime, que lors de la prochaine campagne électorale, comme votre chef l'a dit publiquement à la télévision, vous avez l'intention de faire campagne pour décrire l'Accord du lac Meech. C'est cela votre campagne électorale, vous direz cela aux Québécois, aux francophones, aux Québécois lors de la prochaine campagne électorale au Québec, parce que si vous ne le leur dites pas je peux vous garantir une chose moi aujourd'hui: nous, nous le leur dirons.

M. Malépart: Monsieur le Président, dans la prochaine ronde des négociations, consistant à amener à la table des négociations d'autres sujets comme la réforme du Sénat, la question de la protection du multiculturalisme, c'est de démolir l'Accord du lac Meech de passer à la phase II, alors, comme

l'Accord du lac Meech c'était de démolir l'Accord antérieur de 1982. Voyons, monsieur le ministre, vous êtes à côté de la «track»! Il y aura toujours des rondes de négociations au niveau constitutionnel. Il faut aller pour les changements des institutions, changement du Sénat. Votre premier ministre (M. Mulroney) l'a dit qu'il voulait le changement du Sénat. Et si au cours de la campagne électorale il ne fait pas campagne pour le changement et la réforme du Sénat, eh bien là, ce serait lui qui aurait trompé les gens ici. Si on ne fait pas campagne pour changer et protéger le multiculturalisme, si on ne fait pas campagne pour le partage des pouvoirs de juridiction fédérale-provinciale, cela serait d'arrêter. Et le Canada n'est pas terminé, monsieur le Président.

M. le vice-président: Sur un rappel au Règlement je donne la parole à l'honorable ministre d'État (Jeunesse) (M. Charest).

M. Charest: Sur un rappel au Règlement, monsieur le Président, Je pense que si le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) avait pris la peine de lire l'Accord du lac Meech, il aurait vu que la réforme du Sénat c'est un point à discuter à toutes les prochaines conférences constitutionnelles sur une base annuelle. Et juste pour sa gouverne, cela peut vous éviter toute cette argumentation qui est complètement inutile et retournez-donc aux vraies choses.

M. le vice-président: L'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) invoque le Règlement.

M. Malépart: Monsieur le Président, sur un rappel au Règlement. Est-ce qu'il veut dire que votre parti veut seulement discuter de la réforme du Sénat et ne pas protéger le pouvoir des communautés culturelles au Canada? Si le député veut faire campagne dans Dollard là-dessus, je suis prêt à aller. S'il veut venir dans l'Ouest de Montréal, s'il veut dire à Saint-Léonard, que son parti ne veut jamais retourner à la table des négociations pour protéger les communautés culturelles, pour protéger les autochtones, c'est son privilège, monsieur le Président, et non pas le mien. Mais nous, nous avons à coeur de continuer dans la question constitutionnelle.

Je dois aussi dire au ministre d'État (Jeunesse) que la Constitution c'est comme une grosse convention collective. D'année en année il y a des gens qui vont améliorer la Constitution canadienne. D'année en année les gens vont modifier la Constitution canadienne pour répondre aux besoins.

Il y a la protection des autochtones, et même le Pape est venu ici demander aux Canadiens de protéger et d'être généreux à l'endroit des autochtones et le ministre d'État (Jeunesse) refuse cette demande du Pape. La population de Sherbrooke s'en rappellera.

M. le vice-président: Vu qu'il y a eu deux rappels au Règlement, je vais permettre une autre question, soit celle du député de Yorkton—Melville (M. Nystrom). Ensuite nous poursuivrons le débat avec le député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy).

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, merci beaucoup de m'accorder la parole pour poser une question. Comme un député au courant, je suis en faveur d'une société distincte au Québec et j'ai signé le rapport du Comité spécial et ainsi de suite.